



**CONVOCAION DU CONSEIL COMMUNAL**  
**A V I S**

Nous avons l'honneur de vous informer que le Conseil communal est convoqué à une séance publique qui aura lieu le **mardi 21 décembre 2021 à 20h00**, à la **Salle Communale**, rue du Centre, 25 à 4160 Anthisnes.

L'ordre du jour de cette assemblée (séance 10/2021) est reproduit ci-après :

La population pourra faire usage du temps d'interpellation orale informelle un quart d'heure avant le début de la séance publique.

-----  
SEANCE PUBLIQUE

A. Réunion annuelle commune et publique du Conseil communal et du Conseil de l'Action Sociale :

1. Rapport sur les synergies existantes et à développer entre la commune et le CPAS et relatif également aux économies d'échelle et aux suppressions des doubles emplois ou chevauchements d'activités du CPAS et de la commune.

B. Réunion du Conseil Communal :

1. Approbation du procès-verbal de la séance du 4 novembre 2021.
2. Présentation du rapport du Collège communal au Conseil communal en vertu de l'article L1122-23 du Code de la Démocratie Locale et de la Décentralisation – Prise en acte.
3. Zone de secours III HEMECO – Fixation de la dotation communale dans le budget de l'exercice 2022 - Décision.
4. Zone de police du Condroz - Fixation de la dotation communale dans le budget de l'exercice 2022 - Décision.
5. Finances communales – Budget pour l'exercice 2022 - Adoption.
6. Finances communales – Communication du procès-verbal de vérification de la caisse du receveur régional par Mme le Commissaire d'Arrondissement, pour la période du 01/01/2021 au 30/09/2021.-
7. Appel public à candidature lancé dans le cadre de la procédure de renouvellement des GRD – Proposition de désignation.
8. Patrimoine communal – Construction d'un local patro à l'initiative de l'ASBL les amis du patro de Tavier – Octroi d'un droit de superficie sur la parcelle sise rue Saint Donat à 4161 VILLERS-AUX-TOURS cadastrée division 4, section D numéro 100C3 à l'ASBL les amis du patro de Tavier – Décision définitive.
9. Convention ASBL EndurOurthe et communes d'Anthisnes et d'Esneux – Décision.
10. Services d'études et d'architecture relatifs aux travaux d'extension du réfectoire de l'école communale fondamentale de Villers-aux-Tours – Approbation des conditions et du mode de passation.
11. Services d'étude relatifs aux travaux d'aménagement et de réfection de la rue du Centre et de l'avenue de l'Abbaye à 4160 Anthisnes, dans le cadre du plan d'investissement communal 2022-2024 – Approbation des conditions et du mode de passation.
12. Contrat de gestion de l'ASBL d'Exploitation du Château de l'Avouerie et de la Maison de la Brassine d'Anthisnes – Modifications (à partir de l'exercice 2022) – Décision.
13. Correspondance et communication.

---

La Directrice générale,

RENARD A.

Le Directeur général,

BOLEN P-Y.

Par le Collège,

Pour le C.P.A.S.,

Le Bourgmestre,

TARABELLA M.

La Présidente,

HUPPE Y.